

L'hon. M. LEMIEUX : Je suis convaincu que l'honorable député ne voudrait rien dire qui ne soit véritable.

M. HERRON : Parfaitement.

L'hon. M. LEMIEUX : Il affirme que, l'autre jour, à la Chambre, j'ai fixé à 8,000 le nombre des Japonais débarqués dans la Colombie-Anglaise. Mais n'ai-je pas ajouté sur-le-champ que, sur ce nombre il n'en était resté que 4,000 dans la Colombie-Anglaise, les autres étant passés aux Etats-Unis, et j'ai déclaré dans le temps combien sur ces 4,000 il en était venu des îles Hawaï et combien directement du Japon.

M. HERRON : Sans doute cela fait une légère différence dans le calcul ; mais d'autre part, il est possible que nous n'ayons pas le compte exact de tous les Asiatiques qui sont débarqués dans la Colombie-Anglaise.

Il y a différentes manières de pénétrer dans ce pays et je ne doute pas que beaucoup de Japonais y entrent sans débarquer dans les ports de mer. Mon calcul, après tout, n'est peut-être pas bien éloigné de la vérité. Mais même en n'admettant que la moitié de ce nombre, dans sept ou huit ans la population asiatique dominerait dans la Colombie-Anglaise, et tout homme de bon sens admettra que ce serait un grave problème, non seulement pour le Canada, mais pour tout l'empire.

Les salaires élevés et l'abondance de l'ouvrage dans la Colombie-Anglaise ont toujours exercé une grande attraction sur les Asiatiques. Cette province est pour eux d'un accès facile et ils s'y sont rendus en grand nombre dès les premiers temps, et ils ont invariablement supplanté les ouvriers de race blanche, chaque fois qu'ils sont venus en contact avec eux. C'est ce qui ajoute à la gravité du problème. Il est regrettable qu'il n'y ait pas dans cette Chambre un plus grand nombre de députés qui, à une époque quelconque de leur carrière, aient été obligés de gagner leur vie par un travail manuel et à la sueur de leurs fronts car ils seraient plus en état de se faire une juste idée de l'importance de la question. Ils sauraient mieux ce que c'est que de gagner un dollar par jour et ils auraient plus de sympathie pour l'ouvrier.

Le principe de la protection est accepté dans ce Parlement. Sous forme de primes nous protégeons les industries du fer, de l'acier, du plomb, du pétrole, du fil d'engrenage, et au moyen de droits de douane nous protégeons les autres industriels et aussi les cultivateurs jusqu'à un certain point. Je trouve injuste que l'ouvrier, qui accomplit la plus forte somme de travail, ne reçoive pas la moindre protection. Il ne devrait avoir à subir la concurrence de la main-d'œuvre asiatique dans aucune partie de ce beau pays.

Je ne puis pas l'affirmer des Japonais, mais c'est un fait bien connu que les Chinois, bien que disposés à travailler pour des salaires inférieurs à ceux des ouvriers blancs font payer leurs services le plus cher possible et quand ils sont parvenus à économiser une somme qui leur permette de vivre à l'aise dans leur pays, ils s'en vont.

Sous ce rapport l'asiatique diffère de l'ouvrier de race blanche. On calcule qu'un Japonais peut vivre avec le cinquième du salaire d'un ouvrier de race blanche. Plus l'ouvrier blanc gagne d'argent plus il en dépense pour lui et sa famille et c'est une des raisons pour lesquelles je trouve injuste que nos ouvriers aient à subir la concurrence des Chinois, des Japonais ou des Hindous.

Je n'ajouterai qu'un mot, avant de finir, à ce que nous a dit l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Fisher) d'une colonie japonaise dans l'Alberta. Il semble favoriser l'établissement d'un grand nombre de Japonais dans cette province. Sur ce point je me permets de différer d'opinion avec lui. Je n'ai jamais été et je ne serai jamais en faveur de l'établissement de colonies étrangères compactes, dans le pays. Je considère que le principe est mauvais, en général, mais je m'opposerai toujours plus particulièrement à l'établissement d'une colonie asiatique dans notre belle province d'Alberta.

Je crois savoir que l'intention de ces Japonais est de se consacrer à l'industrie du sucre de betterave. Cette entreprise aurait peut-être pour effet d'abaisser le prix du sucre dans l'Orient, mais je crois que cet avantage serait plus que contrebalancé par la fermeture de nos autres grandes raffineries et par l'élimination de notre population ouvrière blanche. La concurrence japonaise chasserait les ouvriers blancs aussi sûrement que le chinouk de l'Alberta chasse la neige devant lui.

M. J. B. KENNEDY (New-Westminster) : Monsieur l'Orateur, je ne retiendrai la Chambre que quelques instants. Les représentants de la Colombie-Anglaise ont au moins une consolation, c'est de voir que les deux côtés de la Chambre paraissent comprendre l'importance de cette question et admettre que nous avons toujours eu un juste sujet de récrimination. Tout le monde admet aujourd'hui qu'un grief existe et qu'il faut y apporter un remède. Nous avons entendu bien des choses étonnantes ce soir de la part des orateurs de la gauche. Les uns ne nous permettaient seulement pas de supposer qu'ils ne connaissaient pas la question à fond et les autres ont fait preuve d'une ignorance absolue du sujet. Mais à tout prendre, je crois que l'opposition, à en juger par les discours qui ont été prononcés, a donné la preuve qu'elle était suffisamment renseignée sur la situation, et ce que je ne puis concilier, c'est cette connaissance de la situation avec le silence qu'ils